

gences, ils vont jusqu'à renier les autres. A titre d'exemple, nous pouvons prendre le droit attribué à l'Etat et incompatible cependant avec le respect dû à la personnalité humaine: celle du châtrer l'individu, c'est-à-dire de porter atteinte à son intégrité physique.

Dans la 2^{ème} leçon, l'auteur parle des règles de la morale sexuelle et domestique. Suivant son opinion, la morale sexuelle, dans la famille monogame, repose sur deux principes: 1) la liberté mutuelle de donner libre cours aux instincts ou de les reprimer; 2) l'obligation, pour l'intéressé, d'accepter toutes les charges complémentaires découlant de son acte. C'est d'ailleurs dans la conciliation de ces deux principes que réside l'équilibre des droits respectifs et mutuelles des conjoints, des parents et des enfants. D'après L. Husson, cet équilibre entre les données de la biologie, la psychologie collective et la sociologie n'est possible que grâce à un contrôle scientifique continu. Parmi les devoirs qui incombent à l'individu dans cette tâche, l'on remarque les suivants: 1) la chasteté 2) la civilité dans les rapports 3) la nécessité de ne point tenir la famille pour une entité dominant les individus qui la composent 4) la différenciation des fonctions 5) un égalitarisme tendant à prendre en considération l'inégalité des fonctions entre les femmes 6) le parachèvement de la justice par la tendresse.

L'oeuvre de L. Husson, quoique mieux conçue et plus large d'esprit que celle de quelques psychanalistes suisses reste cependant un schéma un peu succinct de cette morale sexuelle sachant faire la part de la sociologie et de la morale philosophique et donne au lecteur de voir ce résumé mieux complété et plus fourni en ses détails.

MARCEL MAUSS, Manuel d'Ethnographie, *Payot, Paris 1947,*
p. 209.

Dans ce petit livre, Marcel Mauss, relevant de l'école de Durkheim et actuellement professeur au Collège de France, nous expose d'une façon assez complète ses méthodes d'observation en ethnographie, et nous parle aussi de la morphologie sociale, la technologie, les faits esthétiques et les matériaux fournis par l'ethnographie aux faits économiques, juridiques, moraux et religieux. Ce manuel dont

chaque fin de chapitre est enrichi d'une bibliographie fournie répond aux besoins du lecteur qui se trouve ainsi mis au courant des publications les plus récentes dans ce domaine. Dans le chapitre consacré à la technologie, sont considérés comme facteurs principaux de la civilisation: les techniques mécaniques, les outils et instruments, les machines, le feu; parmi les techniques particulières, l'auteur indique le tannage des peaux, la poterie, le tissage, l'usage des colles, la fabrication d'armes, etc... Les techniques particulières spécialisées sont la récolte des fruits, la pêche, la chasse, l'élevage, le labourage et le fermage, le tissage et les arts textiles, la construction d'habitations, les industries du transport, etc...L'auteur passe ensuite à la considération des facteurs moraux; ce sont d'abord les jeux; les jeux manuels, les jeux parlés, les arts et surtout les arts plastiques, les parures corporelles, les objets employés dans l'art de ménager ainsi que les ornements des bâtiments, les arts idéaux, les arts musicaux, la chorégraphie, la musique et le chant, le drame, la poésie et la prose. Parmi les faits économiques sont étudiés: la production, la consommation, l'argent et parmi les faits juridiques: les premières formes du droit, les monarchies, les démocraties, les sociétés secrètes, les castes, les classes, la fondation de la famille, le mariage et ses rites, la vie matrimoniale, le divorce et le veuvage, les aspects moraux du mariage, la propriété, le droit relatif au contrat, le droit pénal et les procédures législatives, et enfin, les faits moraux et religieux. Une place importante se trouve être attribuée à ces derniers faits. Ici l'on remarque des observations fort justes sur les croyances des primitifs à propos desquels sont cités quelques essais d'explication.

L'auteur qui, à vrai dire, ne fait pas d'efforts spéciaux en vue d'incorporer les matériaux fournis par l'ethnographie dans le cadre de l'explication sociologique s'abstient pourtant de prendre à ce sujet une attitude indifférente ou hostile.

JEAN STOETZEL: L'étude expérimentale des opinions —
Presses Universitaires. Paris, 1943, p. 149.

L'auteur qui, avec cette oeuvre, complète celle qu'il avait déjà fait paraître sous le titre de "Théories des opinions", y étudie les